



**BTP CFA  
GRAND EST**

Association régionale  
des CFA du BTP du Grand Est



**FICHE TITRE PROFESSIONNEL**



## **TITRE PRO BIM MODELEUR DU BATIMENT**

Niveau 5

Retrouvez-nous sur  
[btpcfa-grandest.fr](http://btpcfa-grandest.fr)

### **i** **INFORMATIONS**

**Titre officiel de la formation RNCP**  
**Code RNCP : 34658**

#### **CERTIFICATEUR**

Ministère du Travail du Plein Emploi et de  
l'Insertion

#### **ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT**

15 avril 2025

#### **PUBLIC CONCERNÉ**

Tout public.

#### **PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP**

Une étude particulière peut être mise en place.  
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu  
de formation.

#### **CONDITIONS D'ACCÈS**

##### **▣ Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de  
la formation.

Jeunes sortis de 3<sup>ème</sup> ayant 15 ans avant le 31  
décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les  
personnes reconnues travailleur handicapé,  
ayant un projet de création ou reprise  
d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur  
la liste des sportifs de Haut Niveau.*

##### **▣ En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de  
la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

##### **▣ Autres dispositifs de la Formation**

##### **Professionnelle Continue :**

Salariés, demandeurs d'emploi.

#### **PRÉREQUIS**

Diplôme de niveau 4 validé dans le domaine.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de  
la visite médicale d'embauche.

- Le BIM Modeleur est en charge de la modélisation
- de la maquette numérique d'un projet de construction
- pour un ou plusieurs corps d'état. Pour réaliser son travail,
- il utilise quotidiennement un logiciel de modélisation.

Dans le cadre d'un projet BIM de niveau 2, lors duquel chaque acteur travaille en 3D pour ses propres besoins, le professionnel modélise la maquette numérique pour mettre au point le projet de bâtiment, le présenter à son client et réaliser le dossier de permis de construire. C'est le cas de projets de construction ou de réhabilitation de petite taille de type maison individuelle.

Dans le contexte d'un projet plus important, constitué d'une équipe de maîtrise d'oeuvre (architectes, bureaux d'études, BIM Manager et BIM coordinateur...), le professionnel devra prendre connaissance de la convention BIM pour organiser sa maquette numérique afin qu'elle soit compatible et interopérable avec l'ensemble des maquettes du projet.

Le professionnel intervient tout au long de la phase d'études du projet en modifiant la maquette numérique en fonction des évolutions techniques ou architecturales puis il la complète avec les caractéristiques et performances des ouvrages qui lui seront communiquées par les économistes, ingénieurs ou architectes. Il propose le cas échéant des solutions de mise en conformité. Il réalise ensuite les extractions de plans, coupes et vues conformément aux indications du dossier de demande de permis de construire puis il complète les différents formulaires Cerfa afférents.

### **1. Activités visées**

- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant
- Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation
- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
- Constituer le dossier de demande du permis de construire à partir d'une maquette numérique
- Modéliser un projet BIM de niveau 2 (Maquette numérique collaborative)
- Organiser le projet selon la convention BIM
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation
- Dessiner les carnets de détails d'un projet de construction
- Réaliser la synthèse des plans techniques et architecte en BIM




**INFORMATIONS**
**CONDITIONS D'ENTRÉE  
DANS LA FORMATION**

Avoir réalisé le positionnement.  
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

**SITES DE FORMATION**

BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)


**DURÉE DE LA FORMATION**

840 heures.  
Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

**PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION**

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

**COÛT DE LA FORMATION**
**▣ Par la voie de l'apprentissage :**

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

**▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :**

Nous contacter.

**PLUS D'INFO :**

[www.btpcfa-grandest.fr](http://www.btpcfa-grandest.fr)

**POUR FACILITER  
VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**

[www.monavenirbtpgrandest.fr](http://www.monavenirbtpgrandest.fr)

Mise à jour le 22/03/2024


**2. Compétences attestées**

- Organiser le projet selon la convention BIM
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation
- Dessiner les carnets de détails d'un projet de construction
- Réaliser la synthèse des plans techniques et architecte en BIM
- Communiquer par écrit (comprendre et s'exprimer)
- Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
- Recueillir et/ou représenter une information visuelle

**3. Méthodes pédagogiques**


Rythme alterné  
CFA/Entreprise



Enseignements en  
digital learning



Livret d'apprentissage  
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation  
(planning, résultats, absences)

**4. Outils et moyens techniques**


Des ateliers équipés  
de postes de travail



Des salles de cours  
connectées



Une plateforme LMS  
avec des cours en ligne

**5. Moyens humains**

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

**6. Modalités d'évaluation**

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.